



TERRITOIRES PRODUCTIFS RÉSILIENTS (TPR)

APPEL À CANDIDATURE N° MARNDR/TPR/CI/QCIN-24/20 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN(E) RESPONSABLE DE SUIVI, ÉVALUATION ET DE RAPPORTAGE POUR L'UNITÉ CENTRALE DE GESTION DU PROJET TERRITOIRES PRODUCTIFS RÉSILIENTS (UGP-C/TPR)

1. Contexte

La République d'Haïti a obtenu un financement de vingt-et-un-millions-deux-cent-dix-mille-quarante-six dollars des États-Unis d'Amérique (USD 21,210,046) auprès de la Banque Mondiale, de l'Association internationale de développement (IDA) et du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour assurer la mise en œuvre du Projet de Territoires Productifs Résilients (TPR) au profit des communautés de la région des Nippes en vue de contribuer à l'amélioration de la résilience de l'agriculture et des écosystèmes dans les bassins versants sélectionnés. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) et le Ministère de l'Environnement (MDE) sont les Organismes d'exécution, via l'Unité de Gestion centrale du projet (UGP-C) et de l'Unité locale de gestion du projet (UGP-L).

Dans le but d'assurer la mise en œuvre du Projet, les organismes d'exécution comptent recruter un (e) Responsable de Suivi, Évaluation et de Rapportage pour l'Unité Centrale de Gestion du projet (UGP-C) afin d'assurer les opérations globales de suivi, d'évaluation et de rapportage du Projet.

2. Résumé du mandat¹

Sous la supervision du/de la Coordonnateur/trice de l'UPG-C, le/la Responsable de Suivi, Évaluation et de Rapportage s'occupe des opérations globales de Suivi, Évaluation et de Rapportage du Projet. Il/Elle peut assurer la coordination ad intérim du projet par délégation en l'absence du/de la Coordonnateur/trice Général/e.

3. Qualifications et profil

Le (la) responsable en Suivi et Évaluation et de rapportage doit avoir le profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (de préférence niveau master) dans une des disciplines suivantes : Environnement (changements climatiques), Aménagement du Territoire, Aménagement des Bassins Versants, Sciences Naturelles, Géographie, Économie de l'Environnement et des Ressources Naturelles, Suivi et Évaluation, Agroéconomie, ou dans toute autre discipline similaire;
- Avoir une expérience pertinente d'au moins cinq (5) ans avec au moins trois (3) ans en Suivi, Évaluation et Rapportage des projets ou programmes. Capacité de communiquer avec des professionnels et des officiels de haut rang et de garder l'équipe sur la bonne voie afin de respecter les délais;
- Avoir une bonne connaissance des mécanismes de financement de la Banque Mondiale ou d'autres institutions financières internationales (IFI) ;
- Avoir des connaissances en gestion axée sur les résultats, des concepts et des outils de Suivi et Évaluation (S&E), développement d'instruments de S&E et conduite d'études thématiques, aménagement du territoire, réduction des risques et désastres et établissement des mécanismes de résilience ;
- Avoir une capacité avérée dans le domaine de la conception, suivi, évaluation, rapportage sur des projets ou programmes de dimensions similaires (ou supérieure) au projet ;
- Avoir la capacité de dialoguer et de négocier avec des partenaires variés (gouvernement, bailleurs de fonds, société civile, secteur privé). Sens du tact et de la diplomatie ;
- Avoir d'excellentes relations interpersonnelles, attention aux détails et compétences organisationnelles ;
- Avoir une bonne maîtrise du français et du créole. L'anglais est un plus ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word, Power point, Internet, SIG).

4. Lieu de travail

Le lieu de travail du/de la Responsable de Suivi, Évaluation et de Rapportage sera le bureau central du Ministère de l'Environnement (MDE) à Port-au-Prince, avec des déplacements au MARNDR et dans les zones concernées par le projet en particulier les Nippes.

¹ Les détails relatifs au mandat du spécialiste en suivi et évaluation local du projet seront fournis dans la version complète des TDR.

5. Conditions d'emploi

Le/la Responsable de Suivi, Évaluation et de Rapportage aura un statut de contractuel. Il/elle travaillera à temps plein (au moins 40 heures par semaine). Le contrat sera renouvelable annuellement selon les besoins après évaluation positive des performances et avec la non-objection préalable des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Le /la Responsable de Suivi, Évaluation et de Rapportage ne pourra pas être un fonctionnaire.

6. Méthode de Sélection

Le/la Responsable de Suivi, Évaluation et de Rapportage sera recruté(e) par la méthode de sélection fondée sur les qualifications de Consultants Individuels (CI), par mise en concurrence ouverte. Les candidats retenus sur dossier seront convoqués en entrevue.

7. Composition des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature devront obligatoirement comprendre :

- Une lettre de motivation rédigée en français ;
- Un curriculum Vitae (CV) rédigé en français préférablement selon le canevas fourni par l'UPMP et incluant un numéro de téléphone fonctionnel et une adresse électronique ;
- Les copies des diplômes² et des certificats pertinents pour le poste ;
- Une copie de la carte d'identification nationale;
- Une copie du matricule fiscal.

N.B : Les TDR complets et le canevas d'élaboration de CV seront disponibles sur le site du MARNDR.

8. Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent être acheminés, par voie électronique ou en version imprimée, à l'une des adresses mentionnés ci-dessous au plus tard le **8 janvier 2021**. L'objet du courrier électronique ou l'enveloppe contenant le dossier, le cas échéant, doit indiquer clairement : « **RESPONSABLE DE SUIVI, ÉVALUATION ET DE RAPPORTAGE POUR L'UNITÉ CENTRALE DE GESTION DU PROJET** ».

Bureau de l'Unité de passation des Marchés Publics (UPMP)

Unité de passation des Marchés Publics (UPMP)

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR)

Bâtiment situé dans la cour adjacente au local de la DFPEA

Marché n° **MARNDR/TPR/CI/QCIN-24/20**

Damien, Route nationale n° 1

Port-au-Prince, Haïti

upmp@agriculture.gouv.ht, tilas@agriculture.gouv.ht

Pierre Flaurus Patrix SÉVÈRE
Ministre

² Le consultant dont la candidature est retenue devra faire légaliser ses diplômes obtenus d'une institution située en dehors d'Haïti par le Ministère des Affaires étrangères du pays d'émission ou par le consulat dudit pays en Haïti.